

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
de Corse

**Décision n° 5905 du 6 novembre 2020 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie de Corse**

NOR : INTJ2029284S

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 9351 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929997S),

Vu la décision n° 14984 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1930006S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2020 :

Le Boulbard Christine NIGEND : 143 893 NLS : 8 002 255

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Dantot Sébastien NIGEND : 177 514 NLS : 8 029 122

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2020 :

Le Corgne Pascal NIGEND : 148 610 NLS : 8 006 459

D'Hierre Bruno NIGEND : 126 481 NLS : 5 270 719

Faure Laurent NIGEND : 132 942 NLS : 5 295 725

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} décembre 2020 :

Sanchez Éric NIGEND : 161 071 NLS : 8 017 894

Viennet Pascal NIGEND : 163 219 NLS : 8 019 998

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 novembre 2020.

*Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,*
T. MOUCHET